



« Recevoir les documents de santé du patient sur l'appli mobile de **messagingie sécurisée** est un réel confort de travail »

Patrick BRETZNER
Infirmier à Drancy

Patrick Bretzner, infirmier à Drancy, revient sur les bénéfices de la messagingie sécurisée de santé pour la prise en charge du patient et... préserver sa vie privée.

Depuis quand êtes-vous passé à la messagingie sécurisée ?

L'ASIP Santé a déployé une messagingie sécurisée il y a deux ans, en version bêta. J'étais très en attente de ce type de solution. Je l'ai donc immédiatement adoptée, et ce d'autant plus qu'elle était gratuite. Nous avons été très bien encadré pour sa mise en place et cela nous a permis d'emblée d'éviter les transmissions par téléphone avec mes confrères lors des changements d'équipes. Très rapidement, l'ASIP Santé a développé une version mobile sur Smartphone et Android. Pour nous qui nous déplaçons beaucoup au domicile des patients, c'est essentielle. Pour l'instant, nous échangeons uniquement entre associés car l'hôpital n'est pas équipé. Cela fait maintenant deux ans et nous n'avons rencontré aucun problème.

Qu'apporte la messagingie sécurisée dans la prise en charge du patient ?

Recevoir les documents de santé du patient, via la messagingie sécurisée sur l'appli mobile me permet de relire, au cours de la tournée, les indications laissées par mon associé. C'est un réel confort parce que souvent entre le moment où l'on quitte le cabinet et où l'on arrive chez le patient, on a été sollicité par de nombreux appels téléphoniques. Pour pouvoir mieux prendre en charge le patient, je relis les informations en arrivant chez lui via l'application.



Ce nouvel outil vous permet-il de mieux concilier vie professionnelle et vie privée ?

Le fait d'utiliser cette messagerie sécurisée m'a permis et me permet au quotidien de pouvoir vivre une véritable vie de famille. Lorsque vous rentrez le soir et que vous devez transmettre les informations de votre tournée à votre associé ou à votre remplaçant, cela prend parfois près de quarante-cinq minutes. Au téléphone c'est long et très déroutant pour la vie de famille. Sans compter les risques pour le secret professionnel.

Que va changer pour vous le passage à la messagerie sécurisée des hôpitaux du secteur ?

Actuellement, lorsque nous prenons en charge un patient, nous avons une ordonnance de soin, l'ordonnance de traitement et, ensuite, nous devons « aller à la pêche » aux informations. Avec le passage des établissements de santé à la messagerie sécurisée, nous allons pouvoir recevoir directement le compte-rendu hospitalier, le lire avant d'arriver chez le patient et, de ce fait, le prendre en charge de façon éclairée. Dès que le CHU sera équipé, j'espère que cela va encourager les médecins généralistes à passer eux aussi à la messagerie sécurisée pour recevoir les comptes rendus.



Vous aussi,
passez à la **messagerie
sécurisée**

 www.mssante.fr



L'AGENCE
FRANÇAISE
DE LA SANTÉ
NUMÉRIQUE



Avec le soutien des Ordres professionnels